

Maryse Gits SOFTIMAT

Tél.: +32 2 352 83 86 maryse.gits@softimat.com

Lasne, le 6 octobre 2020

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

PUBLICATION CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI DU 2 MAI 2007

Softimat SA publie ci-dessous l'information requise par l'article 15 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans les sociétés cotées.

CHANGEMENT DU DÉNOMINATEUR AU 30 SEPTEMBRE 2020

J	Montant total du capital social :	6.968.298,62€
J	Nombre total des actions ordinaires existantes :	4.273.365
J	Nombre total de droits de vote (dénominateur) :	4.273.365
J	Nombre total des warrants existants (chaque warrant conférant le droit à son détenteur de souscrire à 1 nouvelle action ordinaire) :	0
J	Nombre total des options existantes (chaque option conférant le droit à son détenteur d'acquérir de Softimat	
	1 action ordinaire existante) :	0

Cette publication fait suite aux rachats d'actions propres intervenus entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2020, en vertu de l'autorisation conférée par l'AGE du 18 juin 2018, publiée au Moniteur Belge du 17 juillet 2018.

Les 201.481 actions propres rachetées pendant cette période sont nulles de plein droit et les statuts de la société seront adaptés ultérieurement. Le capital social de la société passera alors de 6.968.298,62 EUR à 6.513.550,34 EUR.

